

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/08/2024 - 32630 - 2022 B 04184 - 914 687 710 - 7BO

Désignation de l'entreprise 7BO										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise 5 ALLEE EDOUARD DE LUZE 33120 ARCACHON																	
SIRET		9	1	4	6	8	7	7	1	0	0	0	0	1	4		
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1		9		Durée de l'exercice précédent *				1		1			
												Exercice N clos le		31/12/2023			
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012											
		Autres *		014		016											
	Immobilisations corporelles *		028		030												
	Immobilisations financières * (1)		040	21	425	042							21	425			
	Total I (5)				044	21	425	048					21	425			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052											
		Marchandises *		060		062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070											
		Autres * (3)		072	48	636	074						48	636			
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	2	148	086							2	148			
	Charges constatées d'avance *		092		094												
Total II				096	50	784	098					50	784				
Total général (I + II)				110	72	209	112					72	209				
PASSIF												Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120									1	500				
	Écarts de réévaluation		124														
	Réserve légale		126														
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131														
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136										2	808			
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I				142								4	308			
Provisions pour risques et charges				Total II	154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166										900				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169										3	024			
	Comptes courants d'associés		173										63	977			
	Autres dettes		175														
	Produits constatés d'avance		174														
Total III				176								67	901				
Total général (I + II + III)				180								72	209				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				21	425				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	48	486	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire déposé au titre de l'IR	018
---------------------------------------	-----

018

Exercice N clos le

3	1	1	2	2	0	2	3
---	---	---	---	---	---	---	---

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 3 385 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	900
Fournis.fact.non par(40810000)	900
Dettes fiscales et sociales :	2 485
Org.soc. charges a p(43860000)	2 485
TOTAL	3 385

NB

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

NB

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1500	1,00	1 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1500	1,00	1 500

4.2 - Etat des dettes = 67 901 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	63 977	63 977		
Fournisseurs	900	900		
Dettes fiscales & sociales	3 024	3 024		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	67 901	67 901		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 385 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	900
Dettes fiscales & sociales	2 485
Autres dettes	
TOTAL	3 385

NB

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 21 425 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		21 425		21 425
TOTAL		21 425		21 425

3.2 - Etat des créances = 48 636 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	48 636	48 636	
TOTAL	48 636	48 636	

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 19 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 72 209,16 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 807,96 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/05/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

*Certifié conforme
à l'original*



7BO
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 allée édouard de Luze
33120 ARCACHON
N°RCS Bordeaux 914 687 710

RAPPORT DE GESTION

DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Nicolas BENISTI, gérant de la Société 7BO, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice 2023, qui est d'ailleurs le premier exercice de la société, est encourageant pour l'avenir. L'exercice a duré 19 mois puisque la société a commencé son activité en juin 2022.

La société a procédé à la revue de ses actifs et passifs au 31 décembre 2023 en tenant compte pour leur évaluation des conséquences économiques connues à ce jour. Elle a estimé qu'aucune dépréciation d'actif ni appréciation de passif n'était à constater.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Le chiffre d'affaires net s'élève à 0 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 0 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice sont de 5 358 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à – 5 358 euros ;
- Le montant des traitements et salaires est de 0 euros ;
- Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 2 989 euros ;

Le résultat financier s'élève à 9 279 euros et le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 3 594 euros.

Compte tenu de ces éléments, d'un résultat exceptionnel de – 247 euros et d'un impôt sur les sociétés de 539 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 808 euros.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 72 209 euros.

NB

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.
Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le gérant propose d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 2 808 euros de la manière suivante :

A la réserve légale :

- à la réserve légale : 150 euros

Aux autres réserves :

- aux autres réserves : 2 658 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à de distribution de dividendes, s'agissant du premier exercice social.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce est également présenté. Il y est précisé qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le Gérant



7BO
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 allée édouard de Luze
33120 ARCACHON
N°RCS Bordeaux 914 687 710

PROCES VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

DU 27 JUIN 2024

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIÈME RESOLUTION

Le gérant propose d'affecter le résultat de 2 808 euros de la façon suivante :

A la réserve légale :

- à la réserve légale : 150 euros

Aux autres réserves :

- aux autres réserves : 2 658 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à de distribution de dividendes, s'agissant du premier exercice social.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

